

1. HABILLAGE

- Limite de zone
- Éléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Bâti
- Zone d'expansion des ruissellements

2. PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES 3. AUTRES INFORMATIONS

- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Scie (PPRI)

